

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

La Micro-Folie itinérante à Bournezeau

La Micro-Folie itinérante s'installe à Bournezeau à partir du mercredi 5 novembre jusqu'au samedi 29 novembre inclus.

✦ Salle du Conseil – Mairie de Bournezeau

Thème : LE MOUVEMENT 🌀

Le musée numérique Micro-Folie du Pays de Chantonnay vous invite à une immersion artistique et interactive autour du thème du mouvement. Explorez des milliers d'œuvres d'art numérisées en haute définition, issues des plus grands musées nationaux et internationaux. Profitez également de livres, jeux de la ludothèque, et casques de réalité virtuelle pour une expérience culturelle enrichissante et ludique.

Entrée libre.

🔗 Consultez le programme complet des animations : <https://www.paysdechantonay.fr/app/uploads/2025/10/2025-0294-PR-MICROFOLIE-PROG-LIVRET-novembre-v2.pdf>

📌 Modification de la programmation : la Micro-Folie se terminera le 29 novembre, et non le 6 décembre comme initialement prévu.

Fermeture exceptionnelle de la plateforme de L'Oiselière

La déchèterie de Bournezeau (L'Oiselière), dédiée exclusivement aux déchets verts issus des tailles de jardin (hors déchets de tonte et grosses branches), **ne sera pas ouverte ce samedi 1er novembre**, jour férié.

Merci de votre compréhension.

🌿 Grippe aviaire : Protégez vos élevages et basses-cours

Depuis la semaine dernière, le niveau de **risque IAHP** est passé de "modéré" à "**élevé**" **sur l'ensemble du territoire métropolitain.**

Cette décision ministérielle est motivée, notamment, par la multiplication de détection de cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les oiseaux migrateurs, particulièrement en Espagne et en Allemagne et en France, mais aussi par le passage de

cette maladie du compartiment sauvage au compartiment élevage.

Face à la circulation de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), **des mesures strictes s'appliquent à tous les détenteurs de volailles ou d'oiseaux d'ornement :**

→ Confinement des volailles et des oiseaux ou mise en place de filets de protection

→ Surveillance quotidienne des animaux

. Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (a minima les couvrir) ;

. Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel ;

. Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien ;

. Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille ;

. Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination ;

. Nettoyer régulièrement les bâtiments et le matériel utilisé ;

. Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

⚠ Le non-respect de ces règles peut entraîner une amende de 750 €.

En cas de mortalité anormale, contactez rapidement votre vétérinaire ou la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)) : ddpp-spa@vendee.gouv.fr

Cérémonies commémoratives du 11 novembre

Vous êtes invités à participer aux cérémonies commémoratives marquant le 107ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 : le mardi 11 novembre 2025.

. 9h30 : Messe du Souvenir à l'Eglise de Chantonay. Départ à 9h, place de la Mairie de Bournezeau, afin de compléter les voitures.

. 10h45 : Rassemblement à la Mairie annexe de Saint Vincent Puymaufrais. Défilé et cérémonie au Monument aux Morts du cimetière de Saint Vincent Puymaufrais.

. 11h30 : Rassemblement place de la Mairie de Bournezeau. Remise de décorations. Défilé et cérémonie à la stèle du souvenir, square des Anciens Combattants. Vin d'honneur à la petite salle du Mitan.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer à ces cérémonies commémoratives. Il est important que l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants de nos écoles et la jeunesse, y soient associés.

Changement d'associée à la pharmacie

Mme Dardenne, responsable de la pharmacie de Bournezeau, a souhaité adresser un message à la population par l'intermédiaire de la newsletter :

"Depuis 2020, j'ai eu le plaisir d'être associée à Mme Salomon Cécile au sein de la pharmacie de Bournezeau.

Mme Salomon a choisi de se consacrer à de nouveaux projets, et je la remercie sincèrement pour ces années de collaboration et de partage.

À compter du 1er novembre, j'aurai le plaisir d'accueillir Mme Ringayen Stéphanie comme nouvelle associée et pharmacienne.

Nous poursuivrons ensemble notre engagement à vous offrir un service de qualité et un accompagnement attentif au quotidien.

Merci de votre confiance et de votre fidélité.

Marie Dardenne"

Seniors au Pays de Chantonay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées en novembre, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, [en cliquant ici](#).

Rythme Jazz Dance : vente de sapins 🌲

L'association Rythme Jazz Dance Bournezeau vous rappelle qu'elle propose sa traditionnelle vente de sapins (provenant de la sapinière O'vent des sapins à l'Oie). Les commandes sont à passer avant le mercredi 05 novembre et seront livrées le samedi 6 décembre sur le parking de la salle du Mitan.

 Commande possible via le lien HelloAsso, [en cliquant ici](#).

Bibliothèque : soirée jeux de société

La bibliothèque propose une soirée jeux de société 🎲 le **jeudi 6 novembre à 20h** pour les adultes (à partir de 16 ans). Des jeux vous seront proposés mais chacun peut aussi apporter les siens, pour partager, faire découvrir, ou redécouvrir, des jeux de cartes, de plateau, etc. Venez nombreux !

Courlisch'club : rando de la moustache

L'association du Courlisch'club vous invite à participer à la rando de la Moustache, le **dimanche 9 novembre**.

Un événement sportif, convivial et solidaire au profit de la **lutte contre les cancers masculins**, dans le cadre de Movember.

3 parcours de marche au choix de 8, 15, 23 km. Accessibles à tous les niveaux.

📍 Départ à partir de 8h, salle des Halles de Bournezeau. Participation 8 €



Inscriptions

:

<https://www.helloasso.com/associations/courlischclub/evenements/rando-de-la-moustache>

Don du sang : collecte

L'association du don du sang de Bournezeau vous rappelle qu'une collecte de sang aura lieu le **jeudi 13 novembre**, de 15h30 à 19h30, à la salle du Mitan Vendéen.

→ Don sur rendez-vous [en cliquant ici](#)

Basket Club Bournezeau : repas à emporter

L'association du Basket Club de Bournezeau vous informe qu'elle propose des repas à emporter.

🍴 Menu adulte : 18 € / 🧒 Menu enfant : 7,50 €

Retrait des repas le 29 novembre entre 17h30 et 19h30, à la salle omnisports.

 Réservation et règlement **avant le 19 novembre** à partir du site Helloasso, [en cliquant ici](#).

OGEC Saint André : soirée hypnose

L'association de l'OGEC de l'école Saint André vous informe qu'elle organise une soirée spectacle d'hypnose, le **samedi 22 novembre** à 18h30, salle Le Mitan Vendéen. Une expérience immersive avec participation du public.

Tarifs : adulte 15 € / enfant 10 € (- 12 ans).

Buvette sur place. Réservation de repas 🍴 possible.



Réservation en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/hypno-prod/evenements/bournezeau-voyage-en-hypnose> ou par téléphone au 06.10.97.79.69.

POUR RAPPEL

Diagnostic archéologique au vieux château

Depuis le lundi 27 octobre, l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) procède à un diagnostic archéologique sur le site du vieux château.

👉 Pendant toute la durée de l'intervention, **les accès 🚫 au vieux château et au parc seront temporairement modifiés.**

Entretien de la végétation aux abords de la voie ferrée

A l'issue d'un diagnostic sur l'état de la végétation aux abords de la voie ferrée 🚂, **SNCF Réseau mène des travaux d'entretien de la végétation**, aux abords de la ligne de La Roche-sur-Yon à Thouars sur les communes Fougeré et Bournezeau : de nuit, **du 17 au 28 novembre 2025.**

L'objectif pour SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, est de garantir la sécurité des voyageurs et des agents SNCF, de préserver la régularité des circulations ferroviaires et de protéger les installations ferroviaires (caténaires, signalisation, télécommunications, etc.).

Ces travaux génèrent du bruit lié au fonctionnement des engins. Conscient des nuisances sonores occasionnées, SNCF Réseau remercie les riverains pour leur compréhension.

Ambassadeurs citoyens – Année scolaire 2025/2026

Cette année, 31 élèves de CM1-CM2 des deux écoles de Bournezeau se sont engagés à devenir ambassadeurs citoyens. Tout au long de l'année scolaire 2025/2026, ils participeront à diverses actions citoyennes, incarnant les valeurs de respect, de solidarité et de mémoire.

La première rencontre a eu lieu le 9 octobre dernier, dans la petite salle du Mitan. Les élèves ont échangé avec les bénévoles des associations patriotiques de Bournezeau et de Saint-Vincent Puymaufrais autour du devoir de mémoire et de la Première Guerre mondiale.

👉 Retrouvez sur le [site de la Commune](#) une présentation de nos jeunes ambassadeurs ainsi que les actions citoyennes en images.

Recensement citoyen

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire 🗳️ pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.
- . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
- . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.

► **Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).**

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏡 **1 lot** est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr



01/11/2025

Vide ta chambre

organisé par l'association Familiales Rurales Bournezeau



05/11/2025

Concours de belote

organisé par l'association du Club de l'amitié



05/11/2025 au 29/11/2025

La Micro-Folie itinérante s'installe à Bournezeau

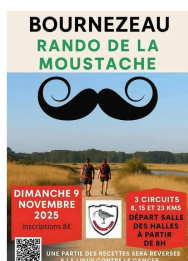
à partir du mercredi 5 novembre jusqu'au samedi 29 novembre inclus.



06/11/2025

Soirée jeux organisée par la bibliothèque

Une bonne occasion pour partager un moment ludique et découvrir de nouveaux jeux de société en toute convivialité !



09/11/2025

Rando de la moustache

organisée par l'association du Courlich'club



11/11/2025

Balade et exposition de véhicules historiques et de compétition (5ème édition)

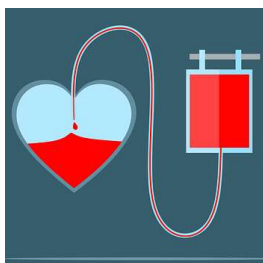
organisée par l'association BSM



11/11/2025

Cérémonie patriotique, anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

organisée par l'association UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais et la Commune



13/11/2025

Collecte de sang

organisée par le Don du sang



20/11/2025

Apéro lecture

organisé par la bibliothèque. Réservation conseillée.



22/11/2025

Concours de belote

organisé par l'association Lay Tonic



22/11/2025

Soirée hypnose

organisée par l'OGEC de l'école Saint André



29/11/2025

Micro-bibli

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau
2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>